

---

## **Quels sont les défis que les différents acteurs impliqués en EFTP devront surmonter pour parvenir à un système de formation professionnelle adapté à l'insertion professionnelle des jeunes au Sénégal ?**

**Auteur :** Poumay, Clément

**Promoteur(s) :** Paul, Elisabeth

**Faculté :** Faculté des Sciences Sociales

**Diplôme :** Master en sciences de la population et du développement, à finalité spécialisée  
Coopération Nord-Sud

**Année académique :** 2017-2018

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/5933>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

## *ANNEXE 1 : Résultats et activités du projet Acefop*

### **Résultat 1 : La quantité de l'offre de formation professionnelle est améliorée dans la ZCO**

Ce résultat s'opère par une augmentation de l'offre, qui est une des priorités nationales du MFPAА relevée dans le PFTA. Les indicateurs de résultats doivent mesurer le progrès en matière d'accès de la population cible à la FPT via le taux d'accroissement du nombre de diplômés à l'enseignement technique et professionnel et le taux d'accroissement du nombre d'apprenants. Trois Tâches doivent permettre l'atteinte de ce résultat.

Tâche 1 : Renforcer l'apprentissage rénové dans la ZCO : Il s'agit d'amplifier le système d'apprentissage dans le secteur artisanal ou informel, dit « traditionnel ». Le Sénégal a développé depuis 2001 une réforme qui préconise la mise en place d'un dispositif de formation professionnelle par apprentissage rénové. Il est basé sur une amélioration de la qualification professionnelle des jeunes en situation d'apprentissage dans les entreprises artisanales (traditionnelles) et un renforcement des maîtres d'apprentissage. Il s'agit donc de renforcer l'intégration de cet apprentissage et renforcer les capacités techniques et pédagogiques des maîtres artisans en vue d'assurer leurs capacités d'apprentissage vis-à-vis de ce nouveau système. Les principales activités ont trait à l'identification des maîtres artisans (250), à leur formation, au renforcement de l'équipement de leurs ateliers ainsi qu'à la formation et la certification des apprentis (2000). Il est aussi envisagé d'apporter un appui institutionnel à certains ateliers (30) capables de se structurer en entreprise (en PME). Chaque maître artisan prend en charge un effectif de cinq apprentis sur deux cohortes pour une durée de 18 mois.

Tâche 2 : Construire, réhabiliter et équiper des structures de formation professionnelle : Cette activité se focalise sur la construction et l'équipement de trois centres de formation professionnelle, et la réhabilitation de sept centres de formation.

Tâche 3 : Mettre en place des Unités Mobiles de Formation (UMF) : L'objectif est ici d'améliorer l'accès à la FPT aux personnes pénalisées par leur éloignement ou par des contraintes discriminatoires et pour les zones où les effectifs ne justifient pas la construction de centres de formation (des régions étant éloignées et peu habitées). La dotation en personnel et frais de fonctionnement des UMF est assurée par le budget de l'Etat.

### **Résultat 2 : La qualité de la formation est améliorée et adaptée aux besoins socio-économiques**

Le résultat 2 sera atteint via l'accompagnement de l'Etat sénégalais dans le développement d'une offre de formation professionnelle améliorée. Le projet se base sur les objectifs du PAQUET d'extension de l'APC au Sénégal et les bonnes pratiques du projet SEN/028 en la matière (Pefop, 2015). Les indicateurs du résultat sont le passage de 100% des centres de formation professionnelle à la démarche Approche Par Compétences dans la ZCO et l'adoption des nouveaux

décrets relatifs à la gestion et à l'autonomie des centres de formation professionnelle. Les principales tâches/activités permettant l'atteinte de ce résultat sont au nombre de trois.

Tâche 4 : Généraliser l'APC pour développer des compétences en adéquation avec les besoins du marché du travail : Cela se produira à travers la généralisation de l'APC dans l'ensemble des établissements de FPT de la ZCO et le renforcement de la formation des formateurs (école de formateurs). Cette approche APC « *est une méthodologie ciblée dans la mesure où elle fixe un référentiel de compétences à atteindre vers la fin de la formation dans un poste de travail bien déterminé* » (Ghazel, 2012). Elle implique aussi une démarche d'implantation de nouvelles filières de formation, l'offre actuelle se focalisant presque exclusivement sur des formations tertiaires traditionnelles et l'artisanat. Dans ce cadre, en concertation avec les professionnels du métier, il est prévu de mettre en œuvre des « études sectorielles préliminaires » ayant pour but de collecter des informations sur les filières et métiers porteurs en termes de création d'emplois, de richesses et de valeur ajoutée. Ce processus débouchera sur un référentiel de compétences-métier.

Tâche 5 : Favoriser l'émergence d'initiatives nouvelles en matière de formation professionnelle (en lien avec les acteurs du secteur privé) : Sur base de la volonté explicite du MFPAA d'étendre des dispositifs pilotes de formation duale (une première expérience pilote est en cours d'expérimentation à Dakar dans le domaine de l'hôtellerie), le projet a la volonté de capitaliser ces expériences, notamment en favorisant les espaces de stages et d'apprentissage en entreprise au sein des nouvelles filières à mettre en place (sur base d'un objectif de 50/50 entre formation à l'école et en apprentissage). De ce fait, il est proposé de mettre en œuvre une démarche de Partenariat Public-Privé pour l'un des trois centres de formation construits par le projet en lien avec une branche professionnelle régionale. Le domaine de l'agroforesterie est l'objet d'études approfondies à cet égard, avec l'association des professionnels de la forêt.

Tâche 6 : Renforcer les processus qualité et les dispositifs de certification : Cette tâche a trait au renforcement des dispositifs de contrôle qualité des établissements de formation dans leur processus actuel d'autonomisation. Il s'agit dès lors de renforcer les capacités de suivi et de contrôle de ces établissements sur base de l'élaboration de contrats de performance, notamment dans le cadre du financement et de la mise en œuvre des contrats formation/insertion (voir résultat 3) et contrats de partenariat public-privé (PPP). Les différents dispositifs de certification, dans le cadre de la formation initiale ou continue (pour les VAE) sont aussi pris en compte au sein de cette tâche. En outre, un processus d'accréditation des maîtres d'apprentissage sera aussi mis en œuvre.

### **Résultat 3. Les dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle et à la formation continue sont renforcés**

Ce troisième résultat est relatif à l'appui aux dispositifs d'information et d'accompagnement au sein du monde professionnel, des sortants des CFP, qui constitue l'articulation stratégique entre l'apprentissage/l'école d'une part, et l'emploi d'autre part, dans la perspective du *continuum* opérationnel déjà abordé. Les indicateurs de ce résultat sont liés au taux d'insertion professionnelle, au pourcentage de bénéficiaires formés en entrepreneuriat ainsi qu'au nombre d'actifs bénéficiant d'une formation continue. En vue d'assurer la réussite du résultat, deux assistants techniques du projet, disposant d'une expertise dans les domaines de l'économie et de l'emploi, sont affectés en ZCO. Les principales activités permettant l'atteinte de ce résultat sont également au nombre de trois.

Tâche 7 : Appuyer la mise en place de dispositifs de formation-insertion : L'objectif est d'appuyer les cellules d'orientation professionnelle (CAOSP, CAI) des CFP dont le renforcement passe par une meilleure articulation et communication mais aussi par un élargissement de leur mandat (Prise en charge de l'organisation des stages des apprenants, valorisation des compétences, communication avec le monde productif).

Parallèlement à cette activité, il s'agit aussi de renforcer les dispositifs d'accompagnement non financier des jeunes promoteurs qui se destinent à l'auto-emploi. En collaboration avec la Direction de la Formation professionnelle et technique (DFPT) et le projet « Amélioration des performances de travail et d'entrepreneuriat au Sénégal » (APTE), le projet participe au développement d'une stratégie d'institutionnalisation de la formation des formateurs dans le domaine de l'entrepreneuriat, l'harmonisation des cursus de préparation à l'emploi et l'implantation des programmes d'accompagnement vers l'emploi au sein des CAI. A terme, il s'agit d'offrir une formation à l'entrepreneuriat et à la préparation de leur plan d'affaires à l'ensemble des jeunes apprenants des établissements de FPT.

Dans le cadre de ce résultat, relatif au renforcement des dispositifs d'insertion et de formation continue, le projet ACEFOP a aussi réalisé une mission d'inventaire cartographique auprès de 94 acteurs intervenant dans le domaine de l'emploi des jeunes. La finalité poursuivie est la mise en place de cinq cadres de concertations régionales sur les problématiques de formation et d'emploi en vue d'accroître les relations entre la formation et l'emploi dans la zone d'intervention du projet. Les thèmes abordés sont : réflexion sur les stratégies les plus innovantes et les plus durables à mettre en place ; développement des échanges, des synergies et des collaborations entre les acteurs de la concertation ; circulation de l'information sur la formation-emploi ; suivi des engagements en matière de synergies pris par les acteurs des Accords de Partenariat Opérationnel (APO : délégation de mise en œuvre d'une activité) d'ACEFOP. Une plateforme permanente de concertation « emploi-formation » sera par la suite mise en place dans chaque région.

Tâche 8 : Renforcer l'Offre de formation continue au bénéfice des actifs du secteur productif : Les activités ont consisté essentiellement en la signature d'un Accord de Partenariat Opérationnel avec le 3FPT qui se focalise, dans ce cadre, sur la formation continue de 2 000 actifs et l'appui à 100 entreprises dans la ZCO.

Tâche 9 : Mettre en place des initiatives pilotes d'accès à l'emploi pour les groupes défavorisés : Par groupe défavorisé, il est entendu les jeunes déscolarisés, les NEET (jeunes ni en Emploi, ni en Etudes, ni en Formation) et les migrants de retour au pays. Il s'agit de proposer un accompagnement formation/insertion adapté pour 1500 jeunes défavorisés et un accompagnement vers l'emploi ou l'auto-emploi au bénéfice de 250 migrants de retour au pays.